

## ***Congrès AFSP Toulouse 2007***

### **Atelier n°4 : « Regards croisés sur la notion de génération politique »**

**NASRI Foued (CERI, Institut d'Etudes Politiques de Paris)  
Foued.nasri@sciences-po.org**

#### **Les manifestations politiques de l'immigration : éléments pour une approche générationnelle des mobilisations de jeunes issus de l'immigration maghrébine dans l'agglomération lyonnaise.**

L'approche générationnelle apparaît comme l'un des questionnements constitutifs de la sociologie de l'immigration dans la mesure où elle offre l'opportunité de distinguer des populations en fonction de leur position au sein d'un processus migratoire. Comme le souligne A Sayad, l'immigration a ceci de particulier qu'elle se prête facilement au découpage en étapes, en tranches de populations, en générations (Sayad, 1994 : 163). La distinction la plus commune concerne la différenciation entre première (primo-migrants) et « seconde génération » (nés ou arrivés en bas âge en France). Elle correspond à l'une des dimensions de la génération : à savoir le sens de la descendance générationnelle (Braungart M&R, 1989 : 9), (Kertzer, 1983). Gérard Noiriel considère la définition de la « seconde génération » comme suit: « Au niveau le plus général, le terme de « deuxième génération » désigne le processus sociologique par lequel des individus sont soumis à des formes contradictoires de socialisation, à cet âge décisif des acquisitions fondamentales qu'est l'enfance ». Ainsi, il note que, d'un côté, l'individu acquiert ses premiers apprentissages au sein du milieu d'origine de l'autre il se heurte aux normes dominantes du pays d'accueil (Noiriel, 1988 : 213). Aussi, l'usage de la génération suggère des variations dans les modalités de positionnement vis-à-vis des espaces de départ et l'espace d'accueil se déclinant sur un ensemble de comportements de nature diverse (politique, économique, culturel, religieux). Elle regroupe ainsi une logique généalogique, une logique induite par le déplacement spatial (la migration) et des modalités de positionnement variables. Pourtant, l'usage de la génération, et notamment du concept de « seconde génération » n'est pas sans soulever un certain nombre de critiques.

Selon Catherine Withol de Wenden, son usage tendrait à supposer que la « deuxième génération » constituerait une reproduction interne de la « première génération », et que cette reproduction liée à l'origine des parents s'effectuerait en dehors de l'espace social français (Wenden 1982). Elle relève aussi l'imprécision de cette catégorie, son absence de fondement juridique, qui conduit à inclure dans la même catégorie, jeunes étrangers et jeunes d'origine étrangère. L'incapacité à caractériser les individus censés appartenir à la « seconde génération », ainsi que la confusion entre elle et les « Beurs<sup>1</sup> » concentrent un faisceau de critiques. En effet, les l'appartenance au groupe des « Beurs » renvoie à une réalité particulière : « il caractérise plutôt les banlieues urbaines, notamment la région parisienne, et un certain type de d'engagement autour de

---

<sup>1</sup> « Beur » est la double contraction du terme arabe en argot parisien : le verlan. Arabe devient rebeu, puis beur.

la défense des droits fondamentaux». (Leveau, Wenden, 1988 : 62). A cet égard, Myriam Bouregba-Dichy insiste sur le caractère composite de la « seconde génération » au sein de laquelle les « Beurs » ne constituent qu'une fraction : « Les « Beurs » sont précédés par une autre strate formée de personnes qui ont aujourd'hui une quarantaine d'années, nés ou ayant grandi en France, de parents émigrés au début des années 50. Les militants de cette génération sont marqués à un pôle par les indépendances et surtout par la guerre d'Algérie, et à l'autre par les événements de 1968 en France. Les « Beurs » sont suivis par des jeunes qui ont, aujourd'hui, une vingtaine d'années et qui considère que la révolte de 1983 comme celle de leurs aînés » (Bouregba-Dichy 1990 : 626). Bref, la difficulté majeure consiste à octroyer une définition du groupe social composé des héritiers de l'immigration à partir d'un critère suffisamment discriminant.

Si l'usage du concept de génération incarne une telle dimension polémique, c'est aussi en raison du caractère situé, contingent de son utilisation. En effet, comme le rappelle Gérard Noiriel, l'expression « seconde génération » n'est utilisée de façon courante, que depuis une dizaine d'années en France et seulement pour désigner les enfants de maghrébins (Noiriel, 1988 : 211). Cette assertion ouvre une perspective quant à l'appréciation de la dimension politique d'une génération : la génération ne devient politique, non pas seulement en raison de sa propension à poser, à incarner des demandes, des revendications, brefs des objets identifiées comme politiques, mais aussi, et surtout dans le cas qui nous rassemble, à relever d'une dimension politique en raison des enjeux qu'elle est portée à susciter. Ainsi, il apparaît aussi intéressant de porter la focale sur le caractère politique d'une génération à travers son caractère construit, notamment par le discours (Sayad :1994), discours performatif. Ainsi, la constitution des descendants de l'immigration maghrébine, la constitution de ce groupe en tant que deuxième génération, par un processus d'attribution constitue un des points qui suscite notre intérêt : Quelles ont été les conditions sociales et politiques ayant présidé à la constitution de la « deuxième génération » en tant qu'incarnation des descendants, des héritiers de l'immigration ? Quels sont les présupposés relatifs à cette catégorie ? Nous insisterons ainsi dans un premier temps, sur la dimension politique attribuée de la « deuxième génération » puis nous présenterons notre approche des générations militantes des héritiers de l'immigration dans l'agglomération lyonnaise.

### **La génération et l'immigration :**

#### *Les conditions de constitution de la « deuxième génération » :*

Les conditions de constitution de la « seconde génération » relèvent de processus qui affectent les immigrés, le pays d'accueil et dans une moindre mesure, les pays d'origine, bref, elles correspondent à une reconfiguration du système migratoire et aux mutations sociales qui traversent la France des années 1970. La conjonction de l'arrêt des flux migratoires des travailleurs permanents dans le cadre des conventions bilatérales le 4 janvier 1974, de la mise en place des politiques de regroupement familial au cours de l'année 1975, de l'échec, des aides au retour consacre cette reconfiguration du système migratoire français. Elle amplifie et pérennise des mutations démographiques déjà à l'oeuvre au sein de l'immigration maghrébine, et plus particulièrement algérienne au titre desquelles figurent la féminisation, le rajeunissement avec l'arrivée d'enfants en bas âge ou de l'accroissement des naissances en France ainsi que la baisse du taux d'activité. Ainsi, elle incarne, amplifie le passage d'une immigration de travail à une

immigration de peuplement, un déplacement du centre de gravité de l'immigré travailleur à une autre figure qui incarne cette transformation : les enfants.

La reconfiguration du système migratoire s'opère dans un contexte marqué par la crise, par les problèmes d'adaptation de l'appareil industriel, notamment les unités employant une forte main d'œuvre étrangère non qualifiée, par les transformations que subissent un certain nombre de mécanismes socialisateurs centraux tels que l'école, l'usine, les partis, les syndicats et les organisations affiliées. L'apparition du questionnement de l'immigration en terme de génération est concomitant à l'entrée, sous un mode problématique, des enfants d'immigrés au sein du système éducatif à l'heure où celui-ci se trouve pris dans un certain nombre de processus au titre desquels figurent l'utilitarisme scolaire et la massification (Dubet, 1996:112). Les réflexions relatives à l'éducation prennent, dans un premier temps, une importance centrale pour deux raisons : d'une part, cette institution scolaire est prioritairement en contact avec les descendants d'immigrés dès le milieu des années 1970. D'autre part, cette institution est l'objet de significations idéologiques marquées. L'école est, en effet, dotée d'une dimension socialisatrice, l'école étant chargé d'inculquer des codes sociaux et culturels à des enfants, présentés comme marqués et porteurs d'une extériorité sociale et « culturelle » incarnée par l'appartenance conjointe aux milieux défavorisés et à l'immigration. Dans cette optique, l'école apparaît à la fois comme un pôle de socialisation alternatif, comme et l'espace privilégié de repérage des conflits de normes, de valeurs entre « cultures » d'origine et celle du pays d'accueil. Elle est ainsi amenée à concentrer la réflexion autour des processus d'inclusion, de l'adaptation qui concerne le travailleur, à l'intégration, l'insertion qui inclut des dimensions autres que le travail. De la même manière que l'entrée au sein du système éducatif, le questionnement en terme de génération procède de la prise en compte de la sédentarisation de l'immigration maghrébine, d'une installation appelée à être définitive (Sayad, 1994 : 164).

### *La question de l'intégration*

Si la figure « classique » de l'immigration (jeune homme rural occupant une activité salariée pour un temps donné) était l'objet d'une préoccupation des pouvoirs publics, elle se focalisait avant tout sur les questions posés par le logement d'hommes seuls dont la légitimité s'articule autour du travail et du caractère temporaire du séjour. La prise en compte du caractère définitif de leur installation donne lieu à une interrogation quant aux modalités d'inclusion. De la même manière, la réflexion sur les modalités d'inclusion est-elle consécutive, ou du moins, liée à la prise en compte de la sédentarisation de cette population et du découpage de l'immigration maghrébine en génération.

L'interrogation en terme de génération d'un groupe immigré passe par la différenciation des attitudes entre « première » et « seconde génération » et l'inclusion de la génération au sein d'une trajectoire qui doit conduire dans une version idéale, à la transformation de l'immigré en national. La liaison entre la génération et la problématique de l'inclusion est explicitée par Gérard Noiriel qui, notait qu'avant les années 1970-1980, aucun gouvernement ne s'était posée la question (des modes d'inclusion) de manière concrète (Noiriel, 2002 : 30). Ainsi, le raisonnement en terme de génération pose t'il la question des modes d'inclusion de l'altérité. Si ces derniers relèvent du pouvoir de catégorisation de l'Etat, ils sont aussi perméables aux contextes et remis en cause par les acteurs qui sont concernés, constituant ainsi un enjeu de luttes. Ainsi, a-t-on parlé d'assimilation

jusque dans les années 1970, d'insertion dans la première moitié des années 1980, et d'intégration à partir de la fin des années 1980 (Gaspard, 1992). On souligne avec Françoise Lorcerie (2000) la requalification de l'intégration par la lutte contre les discriminations.

Cette relation avec l'intégration suppose aussi, comme le signale A Sayad, une différenciation marquée entre la « première génération » (les primo-migrants) et la « seconde génération » : « Et la volonté de rupture que porte ce discours n'est pas seulement entre générations successives considérées dans leurs rapports mutuels de continuité et de discontinuité, mais elle est aussi et sans doute davantage dans les relations réciproques entre elles et la société française : autant une génération est « exclue » tenue à distance et se tenant elle-même à distance de tout, cantonnée dans une vie quasi instrumentale, autant la suivante fait l'objet d'une intention de récupération, d'une volonté communément partagée d'annexion en tant que sous produit endogène, (plus qu'indigène) » (Sayad, 1994 : 166). Elle est aussi construite, par un effet de visibilité, en opposition avec les primo-migrants (on parle de première génération, concept utilisé par rapport à la seconde génération).

L'usage de la génération suggère des variations dans les modalités de positionnement vis-à-vis des espaces de départ et l'espace d'accueil se déclinant sur un ensemble de comportements de nature diverse (politique, économique, culturel, religieux) et dont les traits principaux sont, entre autres, l'évacuation du mythe du retour, un rejet du travail ouvrier, un investissement plus marqué dans l'institution scolaire, la perte de la langue maternelle, la baisse de la pratique religieuse. Cette opposition est inscrite dans une interrogation générale sur la compatibilité de ces groupes avec ce qui est perçu comme étant l'édifice national dans une perspective qui tendrait à insister sur le caractère exclusif de ce deux ensembles (à travers la question des cultures différentes, ou plutôt des modes de socialisation différents exprimant ainsi des rapports aux pays d'origine, d'accueil tout aussi variables). Dans cette optique, les relations intergénérationnelles ont été perçues de façon prioritaire sous le prisme de la « situation d'entre deux », de la « crise d'identité » des enfants, à la fois disposés à la fidélité aux parents et enclins à refuser leur héritage » (Beaud, Masclet, 2006 : 819). Si les relations intergénérationnelles et les logiques de différenciation donnent lieu à des conflits, sur le mode de la trahison, basées et mettant en exergue l'irréductibilité des deux univers sociaux et « culturels », elles prennent, à notre sens, une tournure plus marquée, plus paradigmatique dès lors qu'il s'agit des mobilisations politiques.

#### *Deuxième génération et comportements politiques : le paradigme de la visibilité.*

Concernant les manifestations politiques de l'immigration postcoloniale en provenance du Maghreb, la distinction est faite entre d'une part, une « première génération » qui serait marquée par la dépolitisation post-indépendance algérienne, des formes de mobilisations tournées vers les problématiques du pays d'origine ou de façon plus générale des formes de retrait vis-à-vis du politique, et d'autre part, une « seconde génération » particulièrement active au niveau politique et associatif, particulièrement au cours des années 1980 et 1990. Elle suscite l'élaboration d'une figure marquée par l'apathie politique, la résignation face à une « jeunesse » revendicatrice.

Pourtant, cette représentation des comportements politiques ne résiste pas à l'examen historique qui met en exergue « la visibilité de l'immigration sur la scène publique à

partir de 1968 notamment à travers la participation à des mouvements de grèves dans les usines » (Zancarini-Fournel, 2002). Si au sortir des indépendances, s'observe une nette désaffection pour le militantisme tant au sein des amicales gérées par les représentations consulaires que dans les mouvements d'opposition aux régimes en place au Maghreb, une partie des « première génération » s'inscrit dans des luttes dont les vecteurs de mobilisation relèvent de leurs intérêts matériels immédiats. Ces luttes se caractérisent aussi par leur caractère défensif et dispersé. Elles concernent la question des papiers avec les diverses grèves de la faim contre les circulaires Marcellin-Fontanet<sup>2</sup> appliquées à partir de septembre 1972. Elles visent aussi les conditions de travail, à travers des luttes qui marquent la capacité autonome d'organisation des immigrés, dont les plus emblématiques sont les grève Girosteel au Bourget en 1972, Pennaroya à Lyon durant le mois de mars 1972 et les Câbles de Lyon à Gennevilliers en 1973-1974 (Dreyfus-Armand, 1998). Les conditions de logement constituent aussi un terrain d'expression de revendications. La grève des foyers, en réaction à l'augmentation des prix des loyers en est un exemple patent. Partie d'un foyer de Saint Denis, elle se propage à la région parisienne puis à tous le pays. Enfin, il convient de faire référence au Mouvement des Travailleurs Arabes qui revendique une identité ouvrière et de classe, en même temps qu'une identité arabe (Bouamama, 1994 : 29). Ce mouvement s'est ainsi inscrit dans les luttes pour la carte de travail et mène une mobilisation contre le racisme en organisant une manifestation contre le racisme à Marseille et une grève générale le 14 septembre 1973 à la suite de la vague de meurtres à caractère raciste en 1973. (Zancarini-Fournel, 2002). Il n'en demeure pas moins que cette représentation de la « première génération » sous les traits d'un groupe social marqué par l'apathie politique est intériorisée, fait partie des « définitions sociales de la réalité » d'une large partie des militants de la « seconde génération ».

A cet égard, la différenciation s'opère de la manière suivante. Si la « première génération » est considérée à travers la seule légitimité qui sied au migrant (en tous cas la figure « classique ») relève du travail, la « deuxième génération » apparaît comme intrinsèquement politique, c'est-à-dire que s'observe une politisation d'un groupe social. A ce titre, la « seconde génération » comporte aussi un marquage politique dans le sens où l'émergence d'une « seconde génération » n'est pas automatique (Simon, 2000). Gérard Noiriel considère qu'un des traits distinctifs d'une seconde génération est la rage et la violence qu'elle « contient » : « le degré extrême de domination qu'ont subi les parents sans pouvoir protester, les multiples formes de rejet qu'ils vivent chaque jour engendrent un profond désir de reconnaissance (et donc d'intégration). Mais, ils ont également besoin d'exprimer publiquement leur refus d'un monde qui les réprime et les délaisse » (Noiriel, 2002: 34). Cette violence pouvant se décliner selon différents modes (contre soi-même, passage à une activité délinquante, protestations violentes type émeutes, conduites anomiques, passage à l'action politique et sociale).

La question de la violence est particulièrement saillante puisque si la prise en considération de ce groupe social par les instances politiques et scientifiques s'opère au moment de

---

<sup>2</sup> La circulaire Marcellin, du nom du ministre de l'intérieur, du 24 janvier 1972 et la circulaire Fontanet, du ministre du travail, du 23 février 1972 apparaissent comme les deux composantes d'un dispositif mis en place pour réduire l'immigration. En effet, la circulaire Fontanet impose le certificat de travail et la disponibilité d'un logement comme conditions préalables à l'octroi d'une carte de séjour. Les circulaires Marcellin-Fontanet ne permettent plus la régularisation de tout étranger entré sur le territoire sans autorisation de travail, nécessitent l'attestation d'un logement et la vérification, avant l'introduction nouvelle de travailleurs immigrés à la demande d'un employeur qu'il n'existait pas de travailleur français ou étrangers déjà installés en France, inscrits à l'A.N.P.E, comme demandeurs d'un emploi analogue (De Wenden, 1988, 158).

leur arrivée au sein du système éducatif, l'apparition sur la scène publique s'est effectuée selon une logique différente, par le biais de manifestations violentes, de rébellions urbaines et de d'autres types de mobilisations. Cette apparition de la « seconde génération », à travers une « dramatisation » de leur présence (De Wenden) provient de l'impact des diverses « rébellions urbaines ». La première rébellion constituée en événement national se déroule aux Minguettes à Vénissieux en 1981, (Zancarini-Fournel, 2004). Elle constitue la première irruption médiatique de ce groupe, selon un registre spectaculaire produisant un ensemble de représentations sur ces espaces et leurs habitants.

A côté de ces manifestations de violence, un autre événement tend à se incarner la visibilité de la « seconde génération » : la marche contre le racisme et pour l'égalité, partie de Marseille le 15 octobre 1983 et arrivée à Paris, avec un cortège réunissant près de 100000 personnes le 3 décembre 1983. L'intérêt de la marche réside dans son caractère fondateur, tant par le mode d'action que ses conséquences. La marche apparaît comme un événement marquant la visibilité de la deuxième génération par une confusion avec les « beurs », alors que ceux-ci n'en constitue qu'une fraction (Leveau, de Wenden, 1988 ; Bouregba-Dichy, 1990). Il est pertinent de relever à quel point cette fraction a pu ainsi incarner la « seconde génération » militante, notamment à la faveur de la mutation des contextes, et notamment de l'attitude des autorités politiques. D'une posture marquée par l'expulsion systématique des agents mobilisés, la politique entreprise acquiert un caractère plus libéral et plus réceptif aux revendications portées par ces acteurs. Un climat plus favorable (élection de la gauche en 1981) permet l'émergence de ces nouveaux acteurs, les associations du « mouvement beur » à la recherche d'une visibilité publique (Battegay, Boubeker, 2001 : 96). La visibilité des associations de ces populations répond une logique de fonctionnement intrinsèque comme le souligne Alain Battegay : « (...) *l'expérience associative des jeunes issus de l'immigration maghrébine dans les années 1980 prend l'allure de l'expérience d'une forme d'accès à l'espace public, dans un contexte de dispersion communautaire, qui autorise à faire de la visibilité à la fois un enjeu et une ressource de l'action collective* » (Battegay, 1990 :112) Si les rapports entre les jeunes des quartiers populaires, d'origine étrangère avec certaines institutions (police, justice) restent marqués par leur dimension conflictuelle, l'existence d'alliés, plus nombreux, plus visibles favorise un retournement des questionnements à l'égard de ce groupe social. Au cours des années 1980, ils insistent sur une forme associative civique axée sur le combat antiraciste et pour l'intégration.

### **Pour une approche générationnelle des mobilisations des individus issus de l'immigration maghrébine**

De nombreux travaux intéressés à l'engagement associatif et politique de la « deuxième génération » ont utilisé l'approche générationnelle (Leveau, De Wenden, 2001; Baillet, 2001; Hammouche, 2000 ; Beaud et Masclat, 2006). Ils ont distingué une première génération militante dans les années 1970 autour de l'« immigritude », une deuxième génération militante, à partir de la « marche des beurs » en octobre 1983 autour de la lutte contre le racisme et l'« intégration ». Enfin, émerge une troisième génération militante dans les années 1990 focalisée sur le quartier comme espace privilégié d'action, et l'émergence des associations musulmanes.

*Les regroupements associatifs et la « tendance inhérente à la situation »*

Notre approche consiste à interroger la conjonction de certains regroupements associatifs lyonnais en tant qu'expressions des mutations dans l'accès à l'espace public, et porteurs de revendications relatives à la situation des jeunes issus de l'immigration maghrébine. A ce titre, l'association cristallise, exprime un « être au monde » particulier. Elle peut constituer à notre sens, un mode privilégié de repérage des mutations des manifestations politiques d'une partie des descendants de l'immigration maghrébine. A cet égard, nous insisterons de façon prioritaire sur des regroupements associatifs qui, se sont trouvés à un moment donné dans une posture majoritaire sur la scène associative lyonnaise et qui ont été l'expression « *d'une tendance inhérente à la situation* » (Mannheim. 1990 : 45). Nous inscrivons ainsi ces regroupements associatifs au sein de ce que Karl Mannheim définit comme une « situation de génération » : « *Positivement, à chaque situation est inhérente une tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de pensées déterminées* » (Mannheim. 1990 : 45), limitée dans un temps très court, celui pendant lequel ils ont occupé une posture hégémonique sur le champ associatif lyonnais. Il s'agit, dans cette optique, de recourir à l'étude des générations militantes, c'est-à-dire d'insister sur une cohorte qui a participé à un événement donné, ou qui constitue l'expression d'un processus diffus. Notre choix s'est porté sur de porter la focale sur *Zaama* de Banlieue dans les années 1970, Les JALB (Jeunes Arabes Lyon et Banlieue) constituée en 1985, l'UJM (Union des Jeunes Musulmans) constituée en 1987, Agora en 1990 et le collectif Divers Cités à partir de 2000.

L'agglomération lyonnaise n'est pas le seul espace de concentration de problématiques relevant des quartiers populaires, d'événements ou de processus plus profonds qui concernent à des degrés divers, les populations issues de l'immigration en provenance des anciennes possessions coloniales. Il nous apparut que la spécificité de l'agglomération lyonnaise réside dans une combinaison d'événements de nature violente, de modes d'apparition sur la scène publique à travers un registre spectaculaire (on notera les émeutes de la Grappinière à Vaulx en Velin en 1971, celles des Minguettes en 1981, et 1983, celles de Vaulx en Velin en 1990), de cristallisation de processus profonds ou d'autres plus novateurs tels que les premiers mouvements de jeunes Musulmans en 1987 avec l'UJM, des modes d'action collective et de représentation politique alternatifs tels que la marche de 1983, les listes électorales aux élections municipales de Bron en 1989, ou encore des regroupement associatifs tels que Diversités. On notera que ces événements, notamment les émeutes, ont eu des incidences sur les modes de représentation politique (elles participent à structurer des représentations de ce groupe social), ont suscité des modes de participation politique alternatifs (association, on se rappellera l'expérience d'Agora et l'autogestion des quartiers). Elles ont impulsé des politiques publiques dans la gestion des quartiers populaires, non seulement au niveau local mais aussi bien au niveau national (on se rappellera de l'institution de la politique de la ville à la suite des événements aux Minguettes).

#### *Eléments pour un essai de délimitation des générations militantes*

Afin de saisir la mutation des contextes au sein desquels prennent place les mobilisations politiques des individus issus de l'immigration maghrébine dans l'agglomération lyonnaise, il importe de s'attacher à décrire les éléments de nature à influencer sur la mutation du champ associatif, et du sous-champ des organisations de l'immigration et

des quartiers populaires. On peut comprendre les changements de contexte à travers la mutation de la structure des opportunités politiques consistant en « (...) une configuration de ressources, des dispositifs institutionnels et des précédents historiques pour les mobilisations sociales, qui facilitent le développement de mouvements protestataires dans certains cas et qui les contraignent dans d'autres » (Kitschelt, 1986 : 58). Elle réside dans la prise des conditions de l'environnement de la mobilisation et permet donc de mettre en évidence son caractère situé. L'intérêt réside davantage dans la prise en compte de l'incidence de l'environnement sur les caractères de l'action collective : les conditions de son émergence, ses diverses transformations ainsi que la relation entre le mouvement social, le système politiques, les alliés potentiels, les opposants et les médias. Les diverses interactions entre ces acteurs participent à la constitution d'un contexte politique, d'une structure des opportunités politiques.

Pourtant, si la structure des opportunités politiques permet de s'appesantir sur le contexte, il convient à la fois de ne pas la considérer seulement à travers une dimension englobante mais de référer à la multiplicité des arènes, de échelles consacrant ainsi différents types de structures d'opportunités politiques. Il convient aussi de relever comment les acteurs appréhendent cette mutation, comment ces derniers reconfigurent leurs stratégies (Mathieu, 2002). L'exemple des conditions d'émergence et de déclin des associations du « mouvement beur » à la suite de la marche offre un éclairage pertinent. En effet, si les associations issues du « mouvement beur » ont pu, à un moment donné occuper une position hégémonique, c'est en partie en raison de la sollicitude des autorités politiques à leur encontre, notamment à travers les réseaux de Christian Delorme au sein du parti socialiste, l'action des alliées (réseaux antiracistes, chrétiens, et de soutien à l'immigration), le financement privilégié de leurs initiatives. La prise en compte par les acteurs eux mêmes de ces mutations participent à l'inscription dans une telle démarche. L'apogée du « mouvement beur » correspond à une période d'ouverture des autorités politiques à leurs revendications. Le déclin de ces associations correspond en grande partie à la mutation du contexte, dès lors que la question des banlieues est apparue d'une importance moindre, et surtout, elles n'ont pu apparaître un élément convaincant du débat public marqué par la montée du Front national. Elles furent « remplacées » sur la scène publique comme expression de la différence dans une configuration pluriculturelle de la société par des acteurs plus aptes à répondre aux sollicitations de leurs parrains politiques (SOS racisme), en cette période de montée de l'extrême droite (Battegay et Boubekour, 2001).

Un des facteurs de mutations du contexte relève aussi de l'importance de l'événement dans la constitution d'une génération associative. Ainsi, dans le cas du « mouvement beur », la légitimité du militant était fondée sur sa participation à la marche. L'un des exemples, de cette capacité de l'événement, de nature violente ou pas, à susciter des formes de mobilisations alternatives est la constitution d'Agora à Vaulx en Velin, à la suite des « rébellions urbaines » à la mort de Thomas Claudio. Comme le signale Pierre Didier, un des animateur d'Agora, cette association s'est constituée à partir du comité Thomas Claudio (défense de la mémoire du disparu, soutien de la famille, et procédure judiciaire), pour répondre au débat sur l'intégration et au monopole des structures socio-éducatives (Boubeker, Abdallah, 1993, 16). On peut aussi prendre l'exemple de la naissance des Jeunes Arabes Lyon et Banlieue et leur occupation du palais de justice de Lyon, à l'issue du verdict du meurtrier d'Ahmed Boutelja, le 4 décembre 1985. Ainsi, l'événement n'est pas seulement appréhendé comme l'expression de mutations du contexte, son intérêt réside dans sa capacité à produire des effets structurants (Mac

Adam, Sewell, 2001). Si l'événement produit des conséquences au niveau de l'action collective, il participe aussi à une certaine forme de socialisation, par des « chocs moraux » (Jasper cité dans Céfaï, 2001) ils provoquent un bouleversement des jugements affectifs, un reformatage de l'ethos militant qui va de pair avec l'adoption de nouveaux répertoires d'argumentation et de motivation, l'engagement dans de nouveaux réseaux de solidarités (Cefai, 2001 :73).

La question des thèmes constitue un autre mode de délimitation des générations associatives. Si les travaux relatifs aux générations militantes des individus issus de l'immigration ont mis en exergue trois thèmes d'action majeurs correspondant à une période donnée, en l'occurrence une décennie. Il semble que les thèmes de l'action collective soient intrinsèquement liés aux contextes au sein desquels ils occupent une position hégémonique. A ce titre, On peut considérer qu'au sein d'un contexte donné, un thème d'action collective parvient à révéler, à incarner ce que Mannheim appelle une « tendance inhérente à une génération » (Mannheim, 1990 :45).

Concernant les organisations au centre de notre investigation, il apparaît que la caractéristique fondamentale des modes d'action des regroupements associatifs concerne la revendication de droit à travers une démarche autonome marquée par des relations avec les alliés potentiels variables selon les regroupements associatifs. Des thèmes plus circonstanciels dont la durée varie émergent, déclinent, mais ne disparaissent jamais complètement. L'intérêt est aussi de voir comment un thème donné entre en résonance avec la situation dans les quartiers populaires, comme les meurtres à caractère raciste, qui a été présent tout au long des années 1980. Ce thème n'est plus central, aujourd'hui, dans la mesure où l'action menée, le changement d'attitude de la justice les peines plus lourdes à l'encontre des accusés ont participé à évacuer la pertinence de faire de cette problématique un vecteur de mobilisation prioritaire. Si d'autres thèmes, tels que la double peine par exemple, ont constitué un thème particulièrement portée par certaines associations notamment *Zaama* de Banlieue ou encore les JALB au cours des années 1980 et 1990<sup>3</sup>, c'est aussi parce qu'ils entraînent en résonance avec les situations vécues par certains membres de leur réseaux d'interconnaissance et qui peut s'expliquer par leur situation au regard du droit de la nationalité.

Ainsi, les thèmes, leur apparition ou leur disparition dans l'agenda des associations répond aussi à leur congruence avec les contextes, la composition et les évolutions sociologiques du groupe des descendants de l'immigration, de la situation dans les quartiers populaires à un moment donné, de l'apparition de certaines questions dans l'agenda local, national, ou international. Ces thèmes tendent à caractériser un regroupement associatif, à incarner un espace de revendications d'une partie des individus issus de l'immigration maghrébine à un moment donné, faisant ressortir, la congruence entre des revendications à un moment, un contexte et un mode d'action privilégié.

Les modes de socialisation politique, comme les réseaux affinitaires participent aussi à la délimitation des générations militantes. Cela peut se faire par l'événement (émeutes), la religion (ce fut le cas notamment des musulmans), le contact avec d'autres organisations militantes, la socialisation familiale. Elle signale l'importance de la

---

<sup>3</sup> La double peine reste un thème traité de façon ponctuelle par Divercités.

dimension biographique des militants, leurs réseaux d'affinités et l'articulation entre logique individuelle et logique groupale.

### **Conclusion**

Ainsi, la seconde génération relève d'une construction tout à fait particulière dans le sens où elle opère d'une part une sélection entre les groupes immigrés (on ne parle de seconde génération que pour les jeunes maghrébins) et d'autre part à l'intérieur d'un groupe immigré (à travers l'aspect généalogique) cristallisée par des modes de comportements différenciés. Outre que cette construction tend à la construction de figures antithétiques, elle donne lieu à une surdétermination politique de la dimension généalogique. Concernant, les modes d'action politique, l'approche générationnelle proposée ici postule que certains regroupements associatifs constituent l'expression des mutations de modes de représentation politique de ce groupe et que les générations militantes s'articulent autour de contextes de thèmes, de réseaux affinitaires et de processus de socialisation différenciés.

### **Bibliographie**

ABOU-SADA, Georges (1986), « Générations issues de l'immigration : problèmes de définition et aspects démographiques », in ABOU-SADA, Georges, MILET, Hélène (dir.), *Générations issues de l'immigration : mémoires et devenirs*, Paris : Arcantère Editions, pp. 19-37.

BAILLET, Dominique, (2001), *Militantisme politique et intégration des jeunes d'origine maghrébine*, Paris, L'Harmattan.

BATTEGAY, Alain (1990), « La déstabilisation des associations beurs en région Rhône-Alpes », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 49, pp 104-113.

BATTEGAY, Alain, BOUBEKER, Ahmed (2001), « L'action associative des jeunes Maghrébins », *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 89, pp. 95-101

BEAUD Stéphane, MASCLET Olivier (2006), « Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales HSS*, n° 4, juillet-août, pp.809-843.

BOUBEKER, Ahmed, ABDALLAH Mogniss H. (1993), *Douce France: la saga du mouvement beur (1983-1993)*, n° spécial, automne-hiver.

BOUAMAMA Saïd (1994), « Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté », Paris, Desclée de Brouwer.

BOUREGBA-DICHY, Myriam. (1990), « Des militants maghrébins de la deuxième génération en France », *Revue Tiers-Monde*, vol. 31, 123, juillet-septembre, pp. 623-654.

BRAUNGART Margaret & Richard (1989), « Les générations politiques » in CRETE J., FAVRE P (dir), *Génération et politique*, Paris, Economica, pp. 7-52.

CEFAI Daniel (2001), « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes », CEFAI Daniel et TROM Danny, dir. (2001), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris : EHESS Editions, pp 50-97.

DUBET François (1996) « La laïcité dans les mutations de l'école », in WIEVIORKA Michel (ed.), *Une société fragmentée*, Paris, La Découverte.

DREYFUS-ARMAND Geneviève (1998), « L'arrivée des immigrés sur la scène politique », *les années 68 : événements, cultures politiques et mode de vie*, lettre d'information n° 30, séance du 9 mars, pp1-10.

GASPARD Françoise (1992), « Assimilation, insertion, intégration : les mots pour devenir français », *Hommes et Migrations*, n°1154, Mai, pp. 14-22.

HAMMOUCHE, Abdelhafid (2000), « Des amicales d'hier aux associations de quartier d'aujourd'hui. Un essai de typologie », *Les cahiers du millénaire III*, n° 26, pp 23-29.

KITSCHOLT Herbert (1986), "Political Opportunity Structure and Political Protest: Anti-nuclear Movements in Four Democracies", *British Journal of political Science*, vol. 16, n°1 pp. 57-85.

KERTZER David I. (1983), « Generation as a Sociological Problem », *Annual Review of Sociology*, vol. 9, pp. 125-149.

LEVEAU Rémy, WITHOL DE WENDEN Catherine (2001) *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS éditions.

LEVEAU Rémy, WITHOL DE WENDEN Catherine (1988), « La deuxième génération », *Pouvoirs*, n° 47, pp 61-74.

MAC ADAM Doug, SEWELL Jr. William (2001) "It's about time: temporality in the study of Social Movements and Revolutions", in AMINZADE R. R., GOLDSTONE J. A., MAC ADAM Doug, PERRY E. SEWELL W.H. Jr., TARROW S., TILLY Charles, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge: Cambridge University Press.

MANNHEIM, Karl (1990), *Le problème des générations*, Paris, Nathan.

MATHIEU Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatique dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, vol 52 (1), pp 75-100.

NOIRIEL Gérard (2002), « Petite histoire de l'intégration à la française », *Manières de voir*, n°62, Avril-Mai, pp 30-34.

NOIRIEL Gérard (1988), *Le creuset français*, Paris, Seuil.

SAYAD, Abdelmalek (1994), « Le mode de génération des générations immigrées », *Homme (L') et la Société*, vol. 111-112, janvier-février, pp. 155-174

SIMON Patrick (2000), « Les jeunes issus de l'immigration se cachent pour vieillir, représentations sociales et catégories de l'action publique », *Migration-formation*, n° 121, juin, p 23-38.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (1988), *Les immigrés et la politique*, Paris, Presses de la FNSP.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (1983), « La seconde génération », *Projet*, vol. 171-172, n° spécial, janvier, pp. 100-111.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2004), « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981), *Vingtième siècle*, n° 84, novembre-décembre, pp.119-127.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « la question immigrée après 1968 », *Plein droit*, n° 53-54, mars.